

N°32 - Septembre - Décembre 2020

- Séminaires/Enseignements
- Colloques/Journées d'études
- Parutions
- Articles des membres du LaMOP
- Nouvelles de la bibliothèque Halphen
- Activités des membres du LaMOP
- Présentation d'un travail de thèse en cours
- Soutenance de thèse
- Nomination/Eméritat/Prix/Bourse

## EDITO

par Geneviève BÜHRER-THIERRY,

Comme dans tous les centres de recherche et les universités d'Europe, la rentrée du LaMOP se place sous le signe de la pandémie : si cette dernière nous interdit d'organiser des séminaires trop peuplés, des rencontres scientifiques à l'échelle européenne et des moments de convivialité, elle ne doit pas nous empêcher de poursuivre nos travaux et nos échanges. Tout en nous adaptant aux impératifs de distanciation, nous avons réussi à maintenir plusieurs journées d'études notamment : « les Cisterciens et l'exploitation de ressources » le 15 octobre ainsi que : « Femmes et pauvreté dans l'Europe méditerranéenne » qui devait se tenir à Milan les 9 et 10 novembre et qui se tiendra finalement en visioconférence. Surtout, le LaMOP, en collaboration avec plusieurs autres institutions, engage à partir de cet automne un vaste projet, porté par Julie Claustre et Darwin Smith : « Notre-Dame et son cloître : les lieux, les gens, la vie », qui a reçu le soutien de l'Agence Nationale de la Recherche pour les trois années à venir. Malgré la crise sanitaire et les difficultés indéniables qu'elle engendre, nous ne baissons pas les bras et ne renonçons pas à produire et à diffuser le plus largement possible les connaissances sur le Moyen Âge occidental, comme en témoigne le riche programme que vous pourrez découvrir dans cette lettre.

## FOCUS : La mécanique conciliaire à l'époque carolingienne (742-888), par Laurent JÉGOU

Le travail de recherche entrepris au cours de l'année 2020-2021 dans le cadre d'une délégation CNRS au LaMOP porte sur la mécanique conciliaire à l'époque carolingienne. Le concile est un théâtre, avec ses acteurs, son décor, sa mise en scène, sa dramaturgie, qui doivent être sondés afin de comprendre la manière dont se prennent les décisions au sein de ces assemblées. Au cours des années 742-888, pas moins de 200 conciles ont laissé des traces écrites de leur tenue : actes, chartes, textes narratifs, procès-verbaux... Cette documentation permet d'aborder le fonctionnement de l'institution, mais aussi les discours, les gestes, les normes qui ont assuré sa légitimation.

Le concile est une composante majeure de l'histoire de l'Église médiévale. Pourtant, elle est loin d'avoir fonctionné de manière pérenne et analogue. Lorsqu'en 742 l'Anglo-Saxon Boniface réunit un concile dans le royaume franc, il rappelle – à juste titre – qu'aucun concile n'a été réuni depuis quatre-vingts ans. Par conséquent, étudier les conciles de l'époque carolingienne implique de s'interroger sur les moyens qu'ont déployés les évêques et les souverains des VIIIe-IXe siècles pour créer une acculturation au concile, de comprendre les mécanismes qui ont permis de faire des assemblées ecclésiastiques cette institution qui a structuré durablement le paysage ecclésiastique et ecclésiologique carolingien.

Mon attention se porte moins sur l'étude des canons – qui ont été largement traités et exploités dans l'historiographie – que sur les procédés rhétoriques, les stratégies discursives, la mise en scène déployés par les pères conciliaires pour faire accepter leurs décisions. La force normative conciliaire repose sur la construction de modèles, comme celui de « concile réformateur », la mobilisation d'idéotypes universels (l'hérétique, le mauvais évêque) ; elle s'alimente également d'un sens aigu de la communauté, en particulier par le biais d'un discours exaltant l'unanimité. La notion d'*unanimitas* qui imprègne les sources conciliaires est loin d'être un lieu commun rhétorique, et n'implique pas non plus une absence de débat ou de contradiction. Elle est l'expression d'un ordre normatif et ecclésial, un instrument de concorde qui renforce l'autorité de l'assemblée. Agissant d'une même voix, l'assemblée est le reflet de l'unité divine, incontestable.

Pour analyser la prise de décisions dans le cadre conciliaire, il s'avère utile de mobiliser la sociologie de l'action collective, afin d'appréhender la position de l'acteur individuel dans la prise de décision collective. On peut alors comprendre comment se construit l'unanimité dans le cadre d'une assemblée. Elle n'est pas une position intrinsèque ou imposée : l'alignement collectif s'obtient par le jeu des interactions, de stratégies inhérentes à la culture de la décision, aboutissant à une convergence de décisions de la part d'individus aux opinions parfois contradictoires. On comprend mieux alors que les mêmes évêques qui se réunirent à Thionville en 835 pour déposer à l'unanimité l'archevêque Ebbon, accusé de trahison envers l'empereur Louis le Pieux, aient pu le restaurer sur son siège de Reims cinq années plus tard à Ingelheim, toujours *unanimitèr*.

L'importance prise par le concile dans les domaines religieux, politique ou judiciaire ne peut se comprendre si l'on ne s'interroge pas sur la légitimité acquise par l'institution et sur l'autorité dont elle jouissait. De l'affirmation de cette autorité dépendait la capacité des évêques à définir la norme et la doctrine, à imposer la discipline ecclésiastique et les pratiques sociales. Les évêques ont, au fil des conciles, affiné leur responsabilité dans le gouvernement de l'*ecclesia*, en usant de l'analogie avec la communauté des apôtres, en inscrivant leur action dans la continuité avec les assemblées des temps apostoliques et des premiers siècles de l'Église. Ils ont ainsi fondé leurs actions sur un charisme collectif, mettant en exergue le caractère communautaire des décisions prises, la sacralité de la communauté conciliaire et de ses actions.

Si le concile s'inscrit dans une tradition aussi ancienne que l'Église, cela ne signifie nullement que les mécanismes qui guidaient son fonctionnement aient été figés. Après 840, la documentation conciliaire évolue : l'édiction des normes sous forme de canons passe au second plan au profit d'une procédure fondée sur la casuistique. Les acteurs des conciles, jusqu'alors dissimulés derrière le voile de l'unanimité, prennent chair. Au charisme collectif du groupe conciliaire, qui imprégnait les sources de la période précédente, se substitue un charisme individuel, en particulier celui de quelques prélats (Raban Maur en Francie orientale, Hincmar de Reims ou Wenilon de Sens en Francie occidentale) dont la personnalité domine les débats après 840, et qui apposent leur « patte » aux assemblées, tant dans les affaires soulevées, dans l'orientation des débats que dans le mode d'enregistrement des actes. Un autre changement d'importance, au cours de la période 840-888, réside dans la généralisation des listes de souscriptions. Ces listes de participants, ainsi que l'ordre dans lequel ils apparaissent, constituent un corpus de premier plan pour mener une analyse-réseau, qui doit permettre de comprendre les logiques politiques, hiérarchiques, spatiales en action dans les assemblées conciliaires.

L'articulation entre l'assemblée conciliaire et les acteurs qui l'ont faite vivre, et à travers eux les notions d'autorité, d'ordre et de hiérarchie, doivent aider à appréhender le fonctionnement de l'institution conciliaire et comprendre comment cette dernière s'est muée en organe de pouvoir, en instrument de construction et de consolidation

## ↑ Séminaires / Enseignements



Les programmes des **enseignements** et des **séminaires** sont disponibles sur le site du LaMOP.

**Attention** : La crise sanitaire actuelle et les multiples contraintes qui lui sont liées (reconfinement...) perturbent grandement la tenue des différents séminaires du LaMOP. Jusqu'à la fin du reconfinement, l'ensemble des séminaires sont soit reportés, soit ont lieu en distanciel. A l'issue du reconfinement, l'ensemble des séminaires se tiendront normalement mais seront uniquement ouverts aux étudiants et ils n'accueilleront pas d'intervenants extérieurs, à l'exception des séminaires mentionnés ci-dessous.

**7 octobre 2020** :

Ouverture du séminaire. Hommage à Alain ERLANDE-BRANDENBOURG et à Pierre HOUSIAUX -> [Carrières et constructions](#).

**20 octobre 2020** :

Communication de Julie CLAUSTRE, de Isabelle BRETTHAUER, de Darwin SMITH et de Sébastien NADIRAS : « Les registres du chapitre et le fonds de Notre-Dame de Paris aux Archives nationales » -> [Projet e-NDP](#).

**21 octobre 2020** :

Communication de Jean-Pierre GÉLY : « Quelques aspects des conditions de travail dans les exploitations souterraines de matériaux lithiques en France (XVIIIe-début XXe siècle) » -> [Carrières et constructions](#).

**4 novembre 2020** :

Communication de Paul BENOIT : « La « pierre à pain » à Paris au Moyen-Âge, production, transport, commerce » -> [Carrières et constructions](#).

**13 novembre 2020** :

« Les notables », communications de Émilie MARTINET : « De la prosopographie à l'étude des réseaux : analyser les structures administratives provinciales et la hiérarchisation des élites locales sous l'Ancien Empire égyptien (vers 2700-2160 avant notre ère) », de Michaël GEORGE : « Les chanoines de la cathédrale de Verdun de la fin XIe au début du XVIe siècle » et de Laurent COSTE : « Les jurats de Bordeaux à l'époque moderne » -> [La prosopographie : objets et méthode](#).

**17 novembre 2020** :

Communication de Darwin SMITH, de Stéphane LAMASSÉ, de Joseph MORSEL et de Anne-Françoise SCHMID : « Historiographie et perspectives épistémologiques » -> [Projet e-NDP](#).

**18 novembre 2020** :

Communication de Sébastien PORCHERET : « Les carrières de Senlis, nouvelles données » -> [Carrières et constructions](#).

**2 décembre 2020** :

Communication de Léonore LOSSERAND et Renaud CHAUMONT : « Le clocher et la flèche de Saint-Louis-en-l'Isle à Paris » -> [Carrières et constructions](#).

**11 décembre 2020** :

« Les femmes artistes », communications de Anne DEBROSSE : « Les poétesses grecques de l'Antiquité ou comment un groupe est constitué par la réception », de Suzanne ROCHEFORT : « La professionnalisation des comédiennes à Paris dans le second XVIIIe siècle : une approche prosopographique » et de Emmanuelle DELATTRE-DESTEMBERG : « Quand la prosopographie permet de lire les corps : le cas du rat d'Opéra au XIXe siècle » -> [La prosopographie : objets et méthode](#).

**15 décembre 2020** :

Communication de Lucie TRYOEN-LALOUM, de Yann POTIN et de M. HERMANT : « Le traitement des archives au chapitre ; leur devenir à la Révolution » -> [Projet e-NDP](#).

**16 décembre 2020** :

Communication de Sandrine VICTOR et de Francesc GOMIS : « L'approvisionnement en pierre du chantier de la forteresse de Salces (fin XVe siècle) » -> [Carrières et constructions](#).

---

## ↑ Colloques / Journées d'études

**15 octobre 2020** :

« Les cisterciens et l'exploitation des ressources » : journée d'étude organisée par le LaMOP avec la participation de plusieurs membres du laboratoire. [En savoir plus.](#)

**9-10 novembre 2020 :**

« Il lavoro femminile nelle campagne (secoli IX-XIV) » : communication de Laurent FELLER dans le cadre de la journée d'étude : « Femmes et pauvreté dans l'Europe méditerranéenne » co-organisée par le LaMOP. [En savoir plus.](#)

**Webinaire :**

Études sur le manuscrit Semur-en-Auxois, BM, 1 / Estudos sobre o manuscrito Semur-en-Auxois, BM, 1 par Eduardo Henrik AUBERT (LATHIMM – USP), Maria Cristina PEREIRA (LATHIMM – USP), Eliana MAGNANI (CNRS – LaMOP) et Daniel RUSSO (Université de Bourgogne).

6 rencontres de 3 heures, les mardis à 15h-18h (heure de Paris), 10h-13h (heure de São Paulo) aux dates suivantes : 15 septembre, 29 septembre, 13 octobre, 27 octobre, 10 novembre et 24 novembre 2020.

En savoir plus : <https://lamop.hypotheses.org/6793>.

---

## ↑ Parutions

**Enrico BASSO, Philippe BERNARDI, Giuliano PINTO (dir.), *Les pierres des villes médiévales : matériaux, hommes, techniques (aire méditerranéenne, XIIIe-XVe siècles)*, Centro internazionale di studi sugli insediamenti medievali, LaMOP, Dipartimento di lingue e letteratura straniera e culture moderne dell'università di Torino (co-éditeurs).**

Actes du Congrès international : « Les pierres des villes médiévales : matériaux, hommes, techniques (aire méditerranéenne, XIIIe-XVe siècles) » (Turin/Cherasco, 20-22 octobre 2017).

**Philippe BERNARDI, Corine MAITTE, François RIVIÈRE (eds.), *Dans les règles du métier: Les acteurs des normes professionnelles au Moyen Âge et à l'époque moderne*, New Digital Press**

Pénétrer dans les règles des métiers entre les XIIIe et XVIIIe siècles, c'est renouveler une historiographie qui les a trop souvent confondues avec le règlement intérieur des corporations. Dans le cadre d'un projet sur « Les formes de réglementation des métiers dans l'Europe médiévale et moderne », ce volume s'est concentré sur la multiplicité des acteurs intervenant dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces normes, des gens de métiers aux monarques, en passant par les communes, les seigneurs, les « bonnes gens », les élites marchandes, les juridictions... ou les voisins ! La réglementation est un processus auquel participent le plus souvent les gens de métiers, mais qui contribue en retour à les définir, comme individus ou communautés, comme artisans ou artistes, comme travailleurs ou fraudeurs. Ces règles servent-elles la concorde ou sont-elles instrumentalisées par des intérêts particuliers ? Réunissent-elles des groupes professionnels ou nourrissent-elles des conflits entre eux, voire en leur sein ? Comment s'articule le pouvoir des autorités avec celui qui est conféré aux gens de métiers par leur expertise ? De Paris à Palerme et de Valence à Venise, les contributions rassemblées présentent les acteurs de jeux d'influence dont la réglementation des métiers est partout le théâtre et dont le dénouement n'a rien d'une évidence. Cet ouvrage est [téléchargeable](#) gratuitement.



**Isabelle BRETTHAUER, Anna CAIOZZO, François RIVIÈRE, *La plume et le calame. Entre orient et occident, les métiers de l'écrit à la marge*, Presses universitaires de Valenciennes**

Jusqu'où les pratiques de l'écrit se sont-elles professionnalisées au Moyen Âge et à l'époque moderne? La fonction sociale des scribes ou copistes est souvent symboliquement liée aux textes sacrés, en Occident comme en Orient. Mais la transmission des savoirs par l'écriture déborde le cadre religieux pour s'insinuer progressivement dans une multitude de milieux sociaux, où elle peut se situer dans des formes de marginalité. L'écrit ne supplante pas l'oralité, mais dialogue avec elle dans nombre de métiers jusqu'à l'époque moderne, malgré la diffusion des imprimés. Dans une perspective comparatiste menée à l'échelle des civilisations dites de l'écriture, ces contributions ont été rassemblées dans un espace centré sur la chrétienté occidentale et le monde islamisé de l'Inde au Levant, mais qui effleure l'Extrême-Orient et qui inclut la culture juive. Les «écrivains» peuvent être des transmetteurs (rawiya) ou des traducteurs insérés dans la République des Lettres, des maîtres soufis ou des poètes populaires, des prisonniers ou des artisans... Leur identité repose souvent sur différents métiers, ce qui trouble leur représentation, notamment dans l'iconographie. L'écrit s'insère également dans une culture matérielle qui génère des activités autour des textes, celle des relieurs, des peintres et enlumineurs, des illustrateurs. De ce fait, leur rôle essentiel peut-il être, dans les approches historiques et littéraires contemporaines, encore repoussé dans les marges? [Lire la suite](#)

**Jean-Pierre GÉLY, François BLARY (dir.), *Ressources et construction : la transmission des savoirs sur les chantiers*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques**

Diffusées par le geste et la parole puis par l'écriture et le dessin, les connaissances sur les matériaux et la construction ont traversé des générations de bâtisseurs. Les contributions réunies dans cet ouvrage offrent des regards multiples sur l'élaboration, la transmission et l'évolution des savoirs et savoir-faire sur les chantiers, de l'Antiquité au xxe siècle. Le Congrès national des sociétés historiques et scientifiques rassemble chaque année universitaires, membres de sociétés ... [Lire la suite](#)

---

## ↑ Articles des membres du LaMOP

Cette liste n'est pas exhaustive. Ne sont mentionnés ici que les articles dont les références nous ont été communiquées par leurs auteurs :

Amandine LE ROUX, « La politique bénéficiaire et fiscale du pape Jean XXII », dans *Giovanni XXII cultura e politica di un papa avignonese, Atti del LVI Convegno storico internazionale Todì*, pages 151-176.

Françoise PERROT, « La Sainte-Chapelle de Paris : la première rose revisitée », dans *De la Bourgogne à l'Orient. Mélanges offerts à Monsieur le Doyen Jean Richard*, pages 735-746.

Albert REIXACH SALA, « Social mobility and service to the Crown in Late Medieval Catalonia (c. 1350- c. 1420) : an approach centred on the area of Girona », dans *Revue Histoire Urbaine*, numéro 58, 2020, pages 133-156.

---

## ↑ Nouvelles de la bibliothèque Halphen

De nouvelles acquisitions sont venues enrichir le fonds de la bibliothèque :

- Rüdger KRAMER, *Rethinking authority in the Carolingian empire*, Amsterdam, 2019.
  - Gilbert DAHAN, Anne-Zoé RILLON-MARNE (dir.), *Philippe le Chancelier, prédicateur, théologien et poète parisien du début du XIII<sup>ème</sup> siècle*, Turnhout, 2017.
  - Jean-Michel MATZ, *Fasti Ecclesiae Gallicanae, tome 18, diocèse du Mans*, Turnhout, 2020.
  - Benoit BROUNS, Jean-Michel MATZ, Laurent VALLIÈRE, *Fasti Ecclesiae Gallicanae, tome 19, diocèse de Narbonne*, Turnhout, 2020.
  - Lorenzo TANZINI, Sergio TOGNETTI, *La mobilità sociale nel Medioevo Italiano, 1, Competenze, conoscenze e saperi tra professioni e ruoli sociali (secc.XII-XV)*, Rome, 2016.
  - Sandro CAROCCI, AMEDEO de VINCENTIIS, *La mobilità sociale nel Medioevo italiano, 3 Il Mondo ecclesiastico (secoli XII-XV)*, Rome, 2017.
  - Simone M. COLLAVINI, Giuseppe PETRALIA, *La mobilità sociale nel Medioevo italiano, 4, Cambiamento economico e dinamiche sociali (secoli XI-XV)*, Rome, 2019.
  - Cristina CARBONETTI VENDITTELLI, Marco VENDITTELLI, *La mobilità sociale nel Medioevo italiano, 5, Roma e la Chiesa (secoli XII-XV)*, Rome, 2017.
  - Andrea GAMBERINI, *La mobilità sociale nel Medioevo italiano, 2, Stato e istituzioni (secoli XIV-XV)*, Rome, 2017.
  - Luisa BRUNORI, Serge DAUCHY, Olivier DESCAMPS, Xavier PRÉVOST (dir.), *Le droit face à l'économie sans travail, tome II : l'approche internationale*, Paris, 2020.
  - Ludmila EVDOKIMOVA, Alain MARCHANDISSE (dir.), *Le texte médiéval dans le processus de communication*, Paris, 2019.
  - Marco VENDITTELLI, *Mercanti-banchieri romani tra XII e XIII secolo*, Rome, 2018.
  - Paul FERMON, *Le peintre et la carte : origine et essor de la vue figurée entre Rhône et Alpes (XIV<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècle)*, Turnhout, 2018.
  - Marcello ANGHEBEN (dir.), *Les stratégies de la narration dans la peinture médiévale. La représentation de l'Ancien Testament aux IV<sup>ème</sup>-XII<sup>ème</sup> siècles*, Turnhout, 2020.
- 

## ↑ Activités des membres du LaMOP

**7-11 octobre 2020 :**

Communication de Justine AUDEBRAND, de Vincent LÉTHUMIER, de Hugo VIDON et de Élisabeth SCHMIT (modératrice) : « Gouverner sans le roi en Europe occidentale (VI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) » dans le cadre de la section « laboratoire des jeunes chercheurs » des Journées de l'histoire de Blois.

**18 novembre 2020 :**

Communication de Arnaud BAUDIN : « Au berceau du Temple : les acteurs d'une naissance : Hugues de Champagne » dans le cadre du colloque international : « D'Orient en Occident. Les Templiers des origines à la fin du XII<sup>e</sup> siècle », Troyes, 18-19 novembre 2020.

**20 novembre 2020 :**

Communication de Ludmila AÇONE : « « Il virtuoso esercizio » : danser ou le pouvoir de l'imagination » dans le cadre du colloque : « Sculpter à la Renaissance : un art pour (é)mouvoir », Paris.

---

## ↑ Présentation d'un travail de thèse en cours

**« Des traces aux échos d'une révolte : études sur la Jacquerie de 1358 », par Gaëtan BONNOT, sous la direction de Patrick BOUCHERON et de Ghislain BRUNEL :**

D'après les *Grandes Chroniques de France*, la Jacquerie éclate le 28 mai 1358 à Saint-Leu-d'Ésserent, localité située sur les bords de l'Oise entre Chantilly et Creil. Achievé le 9 juin après la bataille de Mello, ce mouvement « d'une brutalité et d'une brièveté exceptionnelles », pour rendre les termes de Raymond Cazelles, a concerné les sociétés rurales d'un large bassin parisien, de la Picardie, de la Normandie et de la Champagne. Les facteurs déclenchant à court terme semblent tant relever des pillages qui ont lieu durant la première phase de la guerre de Cent Ans que d'un sentiment d'hostilité vis-à-vis des nobles, dont les abus et l'incapacité à défendre le royaume ont amené des historiens à évoquer la rupture d'un « contrat social ».

L'analyse des productions documentaires émanant de la Chancellerie royale et du Parlement de Paris constitue l'axe central, pivot des deux autres volets de cette thèse. Avec les chroniques, les écrits de ces deux institutions constituent les sources traditionnelles pour appréhender la plupart des phénomènes rébellionnaires de la fin du Moyen Âge. Au total, ces actes ou copies d'actes forment un ensemble massif si on le compare à d'autres mouvements de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle : on dénombre, sur près de quarante années, plus de deux cent rémissions et plus d'une centaine de pièces permettant de reconstituer environ soixante-dix procédures engagées au Parlement. L'étude des dynamiques spatio-temporelles révèle un glissement de la fonction accordée à ces documents : marques politiques de la reprise en main de l'Île-de-France dès août 1358, les pardons reprennent ensuite une fonction plus classique d'expression de la justice retenue. Ce constat est appuyé par des analyses textométriques qui soulignent des inflexions langagières des grâces : le modèle stéréotypé qui émerge rapidement et s'impose en 1358, disparaît progressivement dès 1359 avec des pièces plus détaillées et singularisées, conjointement à l'apparition de

procédures au Parlement civil. S'élabore une grammaire pour englober un ensemble de faits rébellionnaires caractérisés par une diversité manifeste, tant spatiale qu'en termes de répertoires d'action mobilisés, contribuant à construire l'« événement Jacquerie ».

Ces éléments mènent à un deuxième axe, relatif à la mémoire et à l'écriture de l'histoire de la Jacquerie. Cet axe interroge l'insertion et la perception de la Jacquerie au sein de récits historiques, retraçant notamment les années 1356-1358, scandées par la bataille de Poitiers, les assemblées d'états, le mouvement navarrais et la révolte parisienne d'Étienne Marcel. Étudier la disponibilité de la Jacquerie comme ressource discursive conduit à s'intéresser à la constitution progressive d'un ensemble archivistique mobilisé, sorte de « genèse documentaire » de la révolte. Si les chroniques médiévales, notamment Froissart, représentent sans surprise, jusqu'au XVIIe siècle, le socle du réservoir langagier pour en écrire l'histoire, peu à peu, apparaissent les actes diplomatiques, notamment sous l'impulsion des collections et des écrits d'érudits, comme Jean Antoine Léré, Charles-François Afforty, Denis-François Secousse ou encore Jean-Baptiste Bucquet. Cette trame d'interdiscusivité se retrouve dans les réactivations et les évocations de la Jacquerie, débordant le récit des historiens, aux XIXe et XXe siècles, et plus récemment dans les réappropriations présentes sur le web.

Enfin, en mobilisant un corpus documentaire augmenté ainsi que les renouvellements récents de l'historiographie médiévale relative aux mouvements rébellionnaires médiévaux, un troisième axe de ce travail tente d'apporter des éléments nouveaux quant à la compréhension de la révolte. Les documents du Parlement s'avèrent plus prolixes que le discours stéréotypé des lettres de pardon, laissant entrevoir la complexité de la grammaire de l'action collective, allant de l'insulte au meurtre en passant par diverses formes d'atteintes aux biens. Ceux-ci permettent aussi de mieux comprendre les mécanismes de résolution de la conflictualité qui courent parfois sur plusieurs générations et qui impliquent des réseaux interpersonnels au-delà des acteurs de la révolte.

---

## ↑ Soutenance de thèse

**20 novembre 2020 :**

Cléo RAGER : « Une ville en ses archives. Pratiques documentaires et pouvoirs dans une « bonne ville » de la fin du Moyen Âge, Troyes (XIIIe-début XVIe siècles) » sous la direction de Olivier MATTÉONI.

---

## ↑ Nomination / Eméritat / Prix / Bourse

**Soutenance d'Habilitation à diriger des Recherches :**

Hélène NOIZET a soutenu avec succès son Habilitation à diriger des Recherches. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

**Nouveaux doctorants :**

Le LaMOP accueille quatre nouveaux doctorants. Nous leur souhaitons la bienvenue :

Lucas FASSIO : « Les mobilités sociales à Ganges durant les crises du XIVe siècle » sous la direction de Laurent FELLER.

Lucie JARDOT : « Le couple princier. Pouvoirs, pratiques et représentations politiques de Philippe le Hardi et Marguerite de Flandre à Charles Quint et Isabelle de Portugal (1369-1539) » sous la direction de Olivier MATTÉONI.

Julie RICHARD DALSACE : « Dire et figurer l'espace dans les manuscrits géographiques des VIIIe-XIIe siècle » sous la co-direction de Geneviève BÜHRER-THIERRY et de Emmanuelle VAGNON.

Stanley THÉRY : « Économie du don, gouvernement urbain et communication politique dans les villes de l'espace ligérien (XVe-début XVIe siècle) » sous la direction de Olivier MATTÉONI.



<https://lamop.pantheonsorbonne.fr/>

Si vous avez des informations susceptibles d'être mises dans les prochains numéros, merci de bien vouloir les envoyer à Willy MORICE : [Willy.Morice@univ-paris1.fr](mailto:Willy.Morice@univ-paris1.fr)

Si vous souhaitez recevoir les prochains numéros, n'hésitez pas à contacter Willy MORICE : [Willy.Morice@univ-paris1.fr](mailto:Willy.Morice@univ-paris1.fr). Il vous sera possible, quoi qu'il en soit, de vous désinscrire à tout moment.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion d'une lettre d'information. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au LaMOP.

© LaMOP UMR 8589 CNRS/Université Paris 1  
Directeur de la publication : Direction du LaMOP